



CITE DE LA MUSIQUE – PHILHARMONIE DE PARIS DIRECTION DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC

Service civique

**« Favoriser l'accès à la culture des publics en situation de handicap »
Mission de 7 mois, à raison de 30 heures hebdomadaires, à pourvoir en septembre 2021**

Etablissement public national situé dans le Parc de la Villette, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris est un grand complexe dédié à la diffusion, à l'éducation et à la transmission musicale qui comprend trois salles de concert, le Musée de la musique, l'Orchestre de Paris, des salles d'exposition temporaire, un ensemble d'espaces éducatifs, une médiathèque ainsi que des salles de répétition et de travail pour les orchestres et les musiciens. L'établissement présente chaque saison environ 500 concerts et trois expositions temporaires. Il accueille quatre orchestres en résidence, organise de très nombreuses activités éducatives et pilote le projet Démonstrations d'orchestres de jeunes sur tout le territoire. Sa mission vise à renouveler et à élargir le public musical en favorisant l'égal accès de tous, adultes, jeunes et familles, aux différentes formes de musique.

En septembre 2021, il accueillera également un nouvel espace permanent, la Philharmonie des enfants, dédié à l'éveil artistique des enfants de 4 à 10 ans.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Sous la responsabilité du responsable de l'accueil et de la coordinatrice accessibilité, le/la volontaire participera à l'accueil et à l'accompagnement sur le terrain (in situ et hors les murs) des activités proposées aux publics en situation de handicap (handicap moteur, mental, psychique, cognitif, visuel, auditif, maladies d'Alzheimer et apparentés...).

Ces missions sont :

- Accompagner le public individuel présentant des difficultés de mobilité ou d'orientation afin de renforcer la qualité de l'accueil et l'accessibilité dans les espaces de la Philharmonie de Paris (ex : proposer un accompagnement entre le moyen de transport (métro, tram, parking...) de la personne et le lieu de son activité, faciliter l'usage des services, informer sur les dispositifs accessibles du Musée de la musique et des expositions...).
- Accueillir et renseigner les groupes de visiteurs en situation de handicap et leurs accompagnateurs (ex : renseigner sur le lieu de l'activité, sur les consignes sanitaires appliquées au sein de l'établissement, faciliter l'usage des services...)
- Faciliter l'organisation des activités destinées aux groupes de personnes en situation de handicap in situ et hors les murs (transport de matériel pédagogique, aide à la préparation des visites dédiées au public atteint de la maladie d'Alzheimer...).
- Contribuer à rendre accessible les différentes activités proposées auprès des publics individuels et des groupes (musée, expositions, concerts, activités pédagogiques, médiathèque, Philharmonie des enfants...) en veillant à la disponibilité, la distribution, la récupération et la maintenance du matériel de confort d'accueil (fauteuils roulants, sièges cannes, gilets vibrants, aides à la vision etc.).
- Informer les publics sur l'offre adaptée lors d'événements extérieurs.



- Collecter les demandes des usagers et participer à l'évaluation de la qualité de l'offre culturelle, rechercher des solutions concrètes pour répondre aux besoins spécifiques des publics en situation de handicap de la Philharmonie de Paris (via boîte mail, site internet, téléphone, courriers...).

Pré-requis :

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Posséder la nationalité d'un état membre de l'Union Européenne ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an
- Être motivé(e) pour s'engager dans une mission en faveur de la collectivité

QUALITES REQUISES POUR LA MISSION :

- Bonne présentation, personne avenante et souriante
- Qualités relationnelles, contact aisé
- Grande curiosité
- Ponctualité
- Capacité d'adaptation
- Esprit d'équipe
- Sensibilité au handicap
- Disponibilité en soirée et week end

MODALITÉS D'ENGAGEMENT :

L'engagé/e percevra mensuellement :

- Une indemnité de 473,04 € nets versée par l'Agence du Service Civique,
- Majorée de 107,68 € nets pour les jeunes bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà,
- Une indemnité de 107,58 € nets versée par la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, sous forme de tickets restaurant (part patronale).

Cet engagement est cumulable avec un statut étudiant ou salarié. Pour plus d'informations sur l'engagement de service civique : www.service-civique.gouv.fr

Les candidatures sont à adresser directement par mail sous la référence « SC – Accès handicap » à recrutement@cite-musique.fr ou par courrier à la Direction des Ressources Humaines, 221 avenue Jean Jaurès, 75019 PARIS.

La Cité de la musique - Philharmonie de Paris a obtenu les doubles labels « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.